



## Compte rendu Conseil Municipal du 21/06/2021

[www.chevrieres42.fr](http://www.chevrieres42.fr)

Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire le lundi 21 juin 2021 à 20h, sous la présidence de Monsieur Norbert DUPEYRON, Maire.

Etaient présents : Norbert DUPEYRON, Louisa SAHUC, Jacques CHARRAT, Gaëlle THONNERIEUX, Bruno BASSON, Pierre FOURNEL, Marie Joëlle PERRET, Sylvie BARCET, Christiane DUBOEUF, Sophie FAYOLLE, Catherine BRUEL, Stéphane MOULARD, Christophe FONTANAY.

Absents excusés : Louis ROUSSET, Hervé GAGNARD.

Absent :

Exceptionnellement, et en raison des mesures imposées par la crise du COVID 19, la séance a lieu à la salle polyvalente.

### 1) Voirie

Le programme de voirie 2021, portait sur :

- Une partie des chemins de La Roue, des Granges Neuves, de Relave et du Grand Moulin.
- La réfection du Chemin du Moulin du Pont et la rue de l'Eglise.
- La reprise d'une partie du chemin de la Terrassière.

Les travaux ont été réalisés sur le mois de juin par l'entreprise COLAS.

### 2) Plan d'adressage

Le plan d'adressage, mis en place en 2017, doit être complété par de nouvelles adresses qui se sont créées depuis. Il s'agit de constructions neuves ou de changements de destination. Le conseil municipal valide ces modifications.

### 3) Assainissement

Depuis le 01<sup>er</sup> janvier 2020, la compétence assainissement est gérée par la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais (CCDML). Le choix a été fait de laisser aux communes qui le souhaitent, l'exploitation et la maintenance de leurs stations d'épurations. Des conventions ont été mises en place entre ces communes et la CCMDL pour rémunérer les temps agents et matériel nécessaires à ce travail. C'est le cas pour Chevrières, où nos agents techniques assurent à la fois l'exploitation, l'entretien des deux filtres plantés de roseaux et des espaces verts autour de ces deux sites.

La délégation de service public (DSP) en place sur la CCMDL arrive à échéance en juin 2022.

Les élus communautaires, ont fait le choix de vouloir reconduire à partir de juillet 2022, une nouvelle DSP avec possibilité pour les communes qui le souhaiteraient, de garder certaines opérations d'exploitations ou d'entretien. Tout ce qui touchera aux réseaux, pompes de relevage et déversoirs d'orages seront d'office confiés au nouveau délégataire. Il est demandé à chaque commune de la CCMDL de faire savoir avant le 30 juin 2021, quelle position elle choisit.

Pour notre commune, le conseil municipal souhaite continuer sur les mêmes bases.

#### **4) Jeunesse**

Dans le cadre du Plan Educatif de Territoire, la première réunion du comité de pilotage s'est tenue le mercredi 10 juin 2021. Composé d'élus communaux, de représentants d'associations de la commune, de la coordonnatrice enfance jeunesse de la CCMDL et d'un conseiller de la DDCS, ce groupe a défini pour l'année 2021 / 2022 les axes de travail concernant l'animation périscolaire :

- Préparer la rentrée 2021 avec des modifications à apporter sur le mode d'inscriptions pour permettre une meilleure lisibilité du nombre d'enfants à recevoir et être dans les taux d'encadrement.
- Mettre en place des animations correspondant au projet pédagogique de l'école, à savoir l'écoute.

Nous aurons à adresser pour début juillet, la convention réécrite et complétée sur ces bases-là. Ce comité de pilotage se réunira fin d'année 2021 pour faire le point sur ce qui aura été mis en place.

#### **5) Infos diverses**

**Le secrétariat de mairie sera fermé du 5 au 13 juillet 2021.**

##### **Offre d'emploi :**

La mairie recherche un agent d'animation à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2021 pour encadrer la garderie périscolaire. Pour toute information, contacter la mairie.

Poste à temps partiel (annualisation des heures)

Diplômes requis : CAP petite enfance ou BAFA. Un BAFD serait un plus.

**Jardins collectifs** : 3 parcelles sont disponibles. Si vous êtes intéressés, merci de vous faire connaître en mairie.

Chaque parcelle fait environ 100 m<sup>2</sup>. Le loyer est de 50 € / an plus la consommation d'eau pour l'arrosage (2.30 € par mètre cube)

##### **Déchetterie de Chazelles sur Lyon :**

Nous vous informons de la réouverture de la déchèterie de Chazelles sur Lyon au 1<sup>er</sup> juillet prochain. Les travaux sont terminés et la déchèterie a été complètement reconfigurée.

Par contre, l'accès sera contrôlé par une barrière qui s'actionnera après lecture optique des plaques d'immatriculation du véhicule. Au préalable, l'inscription des usagers est nécessaire sur le site [www.forez-est.fr/vie-quotidienne-forez-est/dechets-bis/decheteries](http://www.forez-est.fr/vie-quotidienne-forez-est/dechets-bis/decheteries)

Enquête auprès des ménages :

Du 23 juin au 17 juillet 2021, l'INSEE réalise une enquête sur le thème « les loyers et les charges ».

Cette enquête permet de connaître l'état de notre économie, l'évolution de l'inflation en particulier.

Un enquêteur de l'INSEE prend contact avec les personnes et est muni d'une carte l'accréditant.

Réunion de la commission voirie : le jeudi 1<sup>er</sup> juillet 2021 à 18h00.

Réunion de la commission bâtiments/appel d'offres : le jeudi 1<sup>er</sup> juillet 2021 à 19h00.

Prochaine réunion du conseil municipal le lundi 19 juillet 2021 à 20 heures.

**Balades, activités, visites guidées par l'Office de tourisme et la mairie.**

**Visite du Moulin du Roy - Vendredi 30 juillet**

Venez visiter un authentique moulin du 18<sup>e</sup> siècle à Chevrières, connu pour être l'un des hauts lieux de la contre-révolution dans les Monts du Lyonnais, la "Petite Vendée", avec des protagonistes tel qu'Antoine Croizier, le Roi de Chevrières. Vous découvrirez le travail des meuniers et des potiers, ainsi que l'histoire de cette ferme-forteresse typique, abandonnée au début du 20<sup>e</sup> siècle et rénovée depuis 1976 par Alain Robin, qui assurera la visite en costume d'époque.

**INSCRIPTIONS ET RESERVATIONS OBLIGATOIRES**

Office de tourisme - Maison de Pays des Monts du Lyonnais - 04.78.48.64.32

**Ma commune ma santé :** Mutuelle complémentaire santé.

"Ma Commune Ma Santé" porté par l'association ACTIOM, comme les années précédentes, va proposer des rendez-vous personnalisés avec un conseiller, qui auront lieu à la salle du conseil, **le mardi matin 23 novembre 2021**. Cela s'adresse aux personnes qui veulent comparer et /ou changer de mutuelle (retraités, artisans, agriculteurs etc... et ceux dont la mutuelle n'est pas obligatoire à leur travail...).

**Les personnes intéressées** et/ou concernées **voudront bien s'inscrire** auprès de la mairie. Le jour du rendez-vous, penser à apporter le descriptif de votre mutuelle actuelle pour comparaison.

**Infos Club Amitié et Loisirs :**

Suite à l'amélioration de la situation sanitaire du COVID, les membres du bureau du club ont décidé la reprise des activités, jeux divers, tarot, belote, coinche, etc... à partir du jeudi 8 juillet à la salle polyvalente .

Ouvert à tous les adhérents et aux retraités qui le désirent.

Renseignements : Francis BASSON : 04 77 94 02 87

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Étienne, jeudi 17 juin 2021

### **VACCINATION CONTRE LA COVID-19 DANS LA LOIRE OUVERTURE DE LA VACCINATION AUX ADOLESCENTS DE 12 À 17 ANS DEPUIS CE MARDI 15 JUIN ET NOUVEAUX CRÉNEAUX DE RENDEZ-VOUS DISPONIBLES**

La vaccination permet de se protéger et de protéger les autres. Elle permet de réduire le risque de développer des formes graves de la maladie et limite la mortalité liée à la Covid-19. Pour permettre d'enrayer cette épidémie et retrouver peu à peu une vie normale, il est important d'aller se faire vacciner. Se vacciner est un geste individuel et un geste citoyen qui pourra permettre d'atteindre une immunité collective et faire barrage au virus.

Dans la Loire, au 13 juin, ce sont près de 375 000 personnes qui ont d'ores et déjà reçu une première dose de vaccin, soit 48,9% des habitants et parmi eux 204 000 personnes ont atteint un schéma vaccinal complet, soit 26,7% des habitants.

Ce taux de couverture vaccinale légèrement supérieur à la moyenne régionale et nationale est encourageant et témoigne de la formidable mobilisation des professionnels de santé, associations, sapeurs-pompiers que Madame la Préfète et le Directeur général de l'Agence régionale de santé souhaitent saluer.

Cependant pour atteindre une immunité collective et faire barrage au virus, il faut atteindre en moyenne un taux de couverture de 80% de la population cible. C'est pourquoi, il ne faut pas perdre de temps, et se faire vacciner dès à présent.

### **LES ADOLESCENTS DE 12 À 17 ANS PEUVENT DÉSORMAIS SE FAIRE VACCINER**

À partir de ce mardi 15 juin, la vaccination est ouverte aux jeunes de 12 à 17 ans, avec le vaccin ARN Messenger Pfizer BioNTech, accessible dans les centres de vaccination.